



Les choix d'extension préconisés :

Les extensions qui renforcent l'image et la crédibilité de l'entreprise.

Certaines des extensions que j'ai sélectionné ont pour rôle de renforcer l'image de l'entreprise et de mettre les clients et potentiels clients en confiance.

L'image de l'entreprise et la mise en confiance des clients jouent un rôle crucial dans le succès et la pérennité d'Assurmer. En effet, l'image de marque d'une entreprise est l'essence même de son identité et de sa réputation. Elle représente la perception globale que les clients et le public en général ont de cette entreprise. Parmi celle-ci figure :

- Le “.net” car c'est l'une des extensions de domaine les plus populaires au monde, datant de la création d'internet, ce qui signifie qu'elle est facilement reconnaissable par les utilisateurs et inspire confiance. Elle est souvent associée aux activités commerciales en ligne.
- Le “.com” est de la même manière que le “.net”, le “.com” est une extension mondialement reconnue, ce qui permet de mettre l'utilisateur en confiance. Il est un incontournable dans le développement de la présence en ligne d'une entreprise.

Les extension qui protège l'image et la crédibilité de l'entreprise

Les autres extensions que j'ai sélectionné ont pour rôle de protéger l'image de l'entreprise. Cette extension est nécessaire afin d'éviter l'usurpation d'identité de l'entreprise par des personnes mal intentionnées ou non. Pour cela, j'ai sélectionné les extensions qui, bien qu'elle ne représente pas d'intérêt commercial pour assurmer, reste parmi les plus utilisées au monde et en rapport avec Assurmer. Parmi celle-ci figure :

- Le “.org”, bien qu'il soit majoritairement utilisé par des organisme à but non lucratif, il reste très reconnu par les utilisateur et pourrait nuire à Assurmer si quelqu'un venait à déposer le nom de domaine “assurmer.org”.
- Le “.eu”. En effet, l'entreprise d'Assurmer exerce son activité en Europe, il est donc recommandé de protéger le nom de domaine à l'échelle du continent.
- Le “.shop” est utilisé par des sites de commercialisation des biens ou prestations. Afin d'éviter que quelqu'un vende au nom d'Assurmer sans y être autorisé, il est nécessaire de déposer le “.shop”
- Le “.info”, il renvoie au fait de communiquer une information, à l'image des raisonnement précédent, Assurmer doit bloquer l'utilisation du “.info” à toute personne souhaitant nuire à l'image de l'entreprise en communiquant de fausse information